

PRADO, le programme de retour à domicile

généralisation PRADO Orthopédie



**l'Assurance
Maladie**

Caisse Nationale

- 1** Contexte général du PRADO
- 2** Présentation de l'offre en Orthopédie
- 3** Point d'avancement du déploiement



Enjeux et objectifs du programme

Répondre à une
volonté croissante des
patients

Adapter et renforcer le
suivi post hospitalisation

Optimiser le retour à domicile
en suscitant les
complémentarités et en évitant
les hospitalisations inutiles

Permettre au patient de
retourner au domicile dès
que l'hospitalisation n'est
plus nécessaire et répondre
à sa demande

Accompagner l'évolution des
techniques médicales qui
favorisent le développement
des pratiques en ambulatoire et
des hospitalisations plus courtes

Adapter les circuits de prise
en charge aux besoins du
patient

*Enquête sur les
accouchements
Sortie de maternité et bien-
être des femmes
Source : CIANE [novembre 2012]*

*Accompagner la baisse de
la DMS en soins aigus :
Pays OCDE en 9 ans de
près de 8.2 jours à 7.2 jours
France : de 6.2 à 5.6 jours
Source OCDE [2011]*

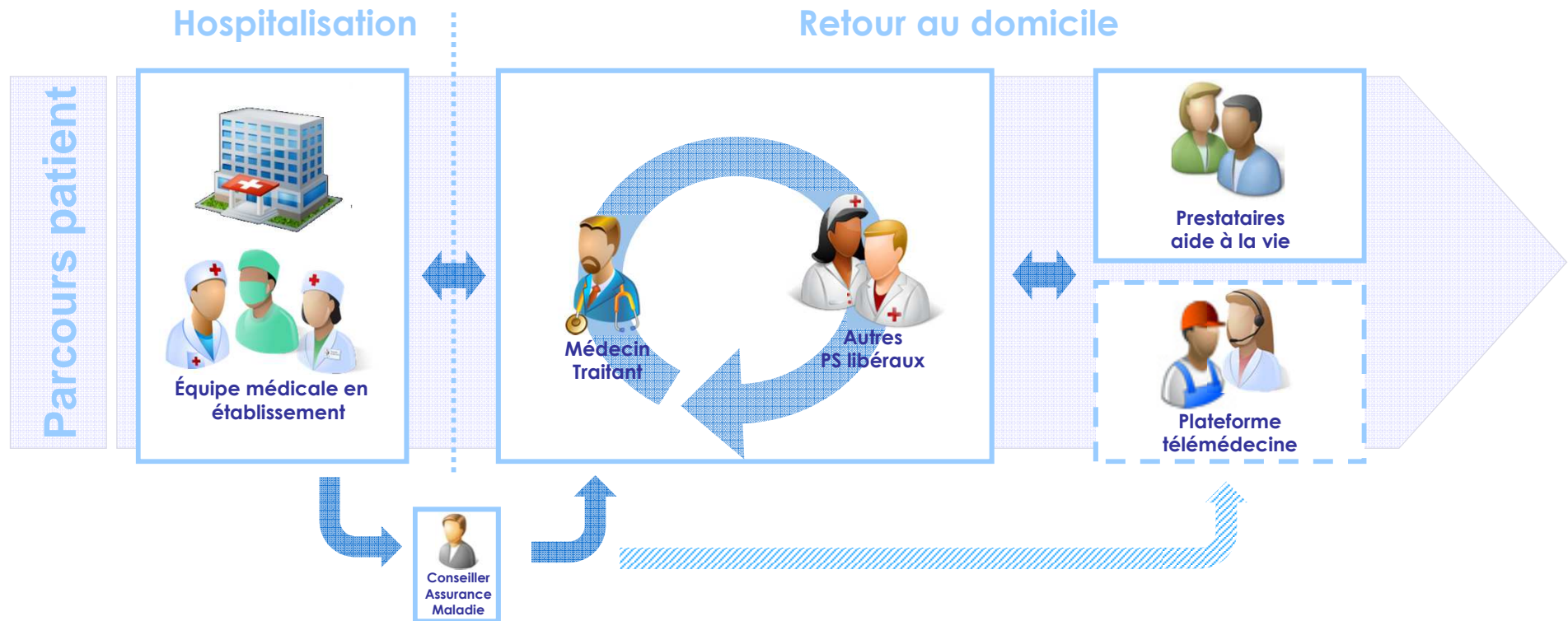
*Forte hétérogénéité du taux
de recours en SSR (de 16 à
81% pour la prothèse de
hanche selon les régions)
Source PMSI [2011]*

Lancé en 2010 par l'Assurance Maladie le programme PRADO a pour objectif d'anticiper les besoins du patient liés à son retour à domicile et fluidifier le parcours hôpital - ville



Le programme d'accompagnement de retour à domicile des patients hospitalisés

Lancé en 2010 par l'assurance Maladie le programme PRADO a pour objectif d'anticiper les besoins du patient liés à son retour à domicile et fluidifier le parcours hôpital - ville



Le conseiller de l'Assurance Maladie est un facilitateur entre les professionnels de santé de ville et le patient pour son retour à domicile il n'intervient pas dans les décisions médicales

MATERNITE
Généralisation : 2012
→ 137 000 adhésions en 2013

ORTHOPEDIE
Généralisation : fin 2013
→ 925 adhésions

INSUFFISANCE CARDIAQUE
Expérimentation 2013
→ 214 adhésions



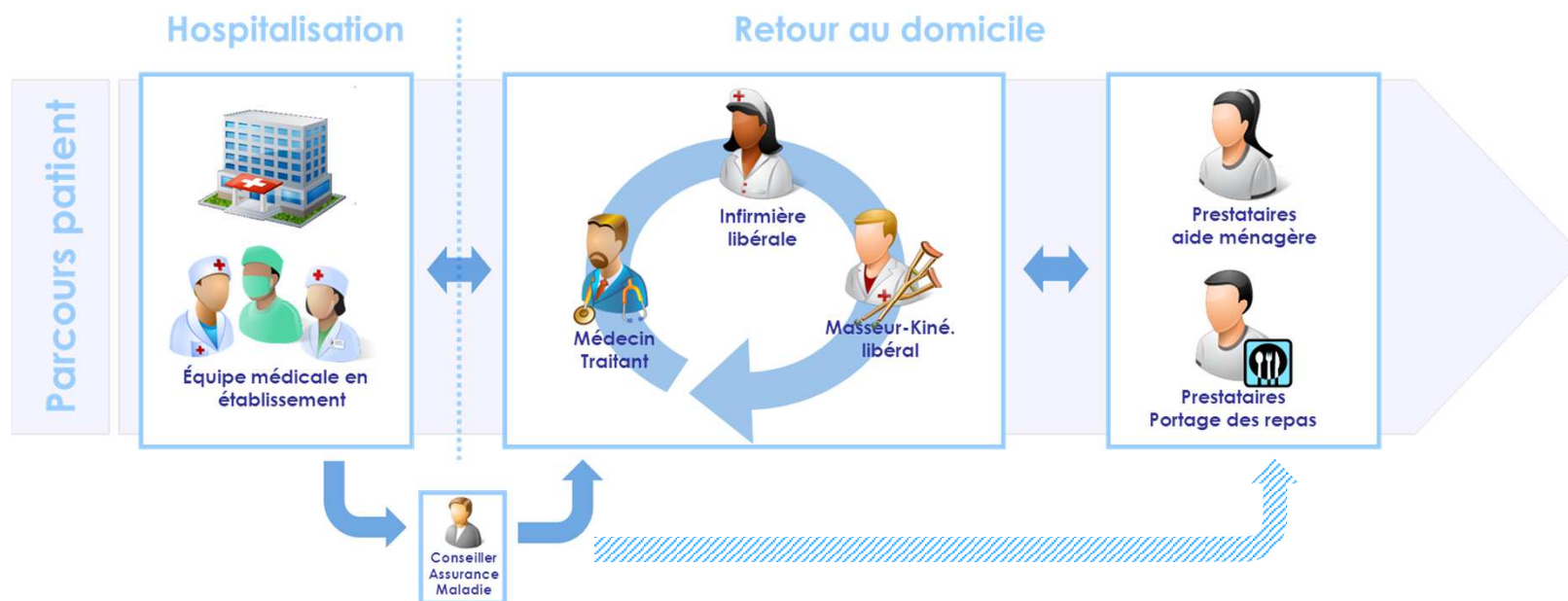
- 1 Contexte général du PRADO
- 2 Présentation de l'offre en Orthopédie
- 3 Point d'avancement du déploiement



Un deuxième volet lancé fin 2011 : l'Orthopédie

Cible du programme : Patient majeur (Données 2011RG hors SLM) ayant subi une des 23 interventions de chirurgie orthopédique de la liste HAS, contre 6 initialement

Principe : Le conseiller de l'Assurance Maladie propose l'adhésion au programme au sein de l'établissement aux patients opérés, jugés éligibles par l'équipe médicale et les met en relation avec l'infirmière et/ou le masseur-kinésithérapeute de leur choix



Actes chirurgicaux et orthopédiques ne nécessitant pas, pour un patient justifiant des soins de masso-kinésithérapie, de recourir de manière générale à une hospitalisation en vue de la dispensation des soins de suite et de réadaptation. HAS, mars 2006



DDGOS / DDO

Réunion Généralisation PRADO Orthopédie
21 octobre 2013

SÉCURITÉ SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

Caisse Nationale

Extension de la cible

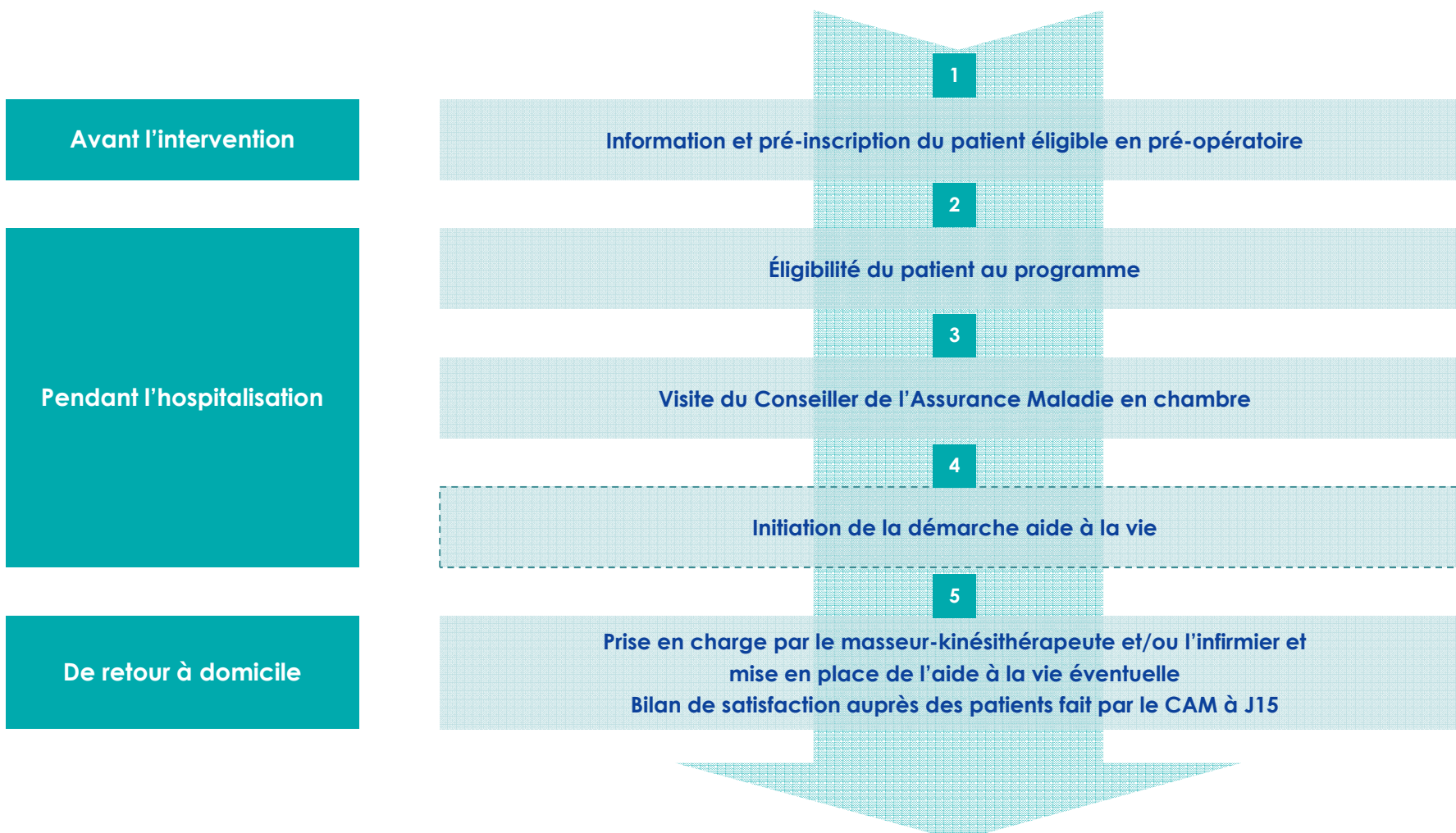
A la demande des équipes médicales extension du champ du PRADO orthopédie aux actes de la liste HAS de mars 2006 complétée des recommandations de janvier 2008 (23 actes)

Rachis	Membre supérieur	Membre inférieur
<ul style="list-style-type: none"> Chirurgie discale rachidienne, à l'exclusion de la prothèse discale Chirurgie rachidienne avec arthrodèse Chirurgie rachidienne de libération canalaire sans arthrodèse Fracture du rachis stable non opérée (hors traction continue) 	<ul style="list-style-type: none"> Acromioplastie Chirurgie de la coiffe des rotateurs (réparation tendineuse) Réparation chirurgicale des luxations récidivantes de l'épaule Libération chirurgicale des syndromes canaux du membre supérieur Réparation chirurgicale de plaie tendineuse sur l'avant-bras (à l'exclusion des traumatismes complexes) Libération chirurgicale dans le cadre de la maladie de Dupuytren Réparation chirurgicale de plaie tendineuse sur la main (à l'exclusion des traumatismes complexes) 	<ul style="list-style-type: none"> Arthroplastie totale coxofémorale (hors reprise compliquée) Arthroplastie totale du genou (hors reprise compliquée) Arthroplastie partielle du genou Arthroscopie du genou (ménisectomie...), à l'exclusion de la ligamentoplastie Ligamentoplastie du genou (dont LCA) Ostéotomie et/ou transposition de la tubérosité tibiale (AN : tubérosité tibiale antérieure) Ligamentoplastie de la cheville Réparation chirurgicale du tendon calcanéen (AN : tendon d'Achille) Réparation chirurgicale de l'avant-pied
<p>Membres (site anatomique non précisé)</p> <ul style="list-style-type: none"> Fracture isolée ou multiple d'un segment de membre, ou extra-articulaire du bassin traitée orthopédiquement (hors traction continue) Ostéosynthèse d'une fracture isolée ou multiple d'un segment de membre Transposition chirurgicale tendineuse (en dehors de la pathologie neurologique centrale) 		

Une adaptation des outils du programme est en cours (grille d'éligibilité, fiche de pré-inscription, bulletin d'adhésion, OMV)



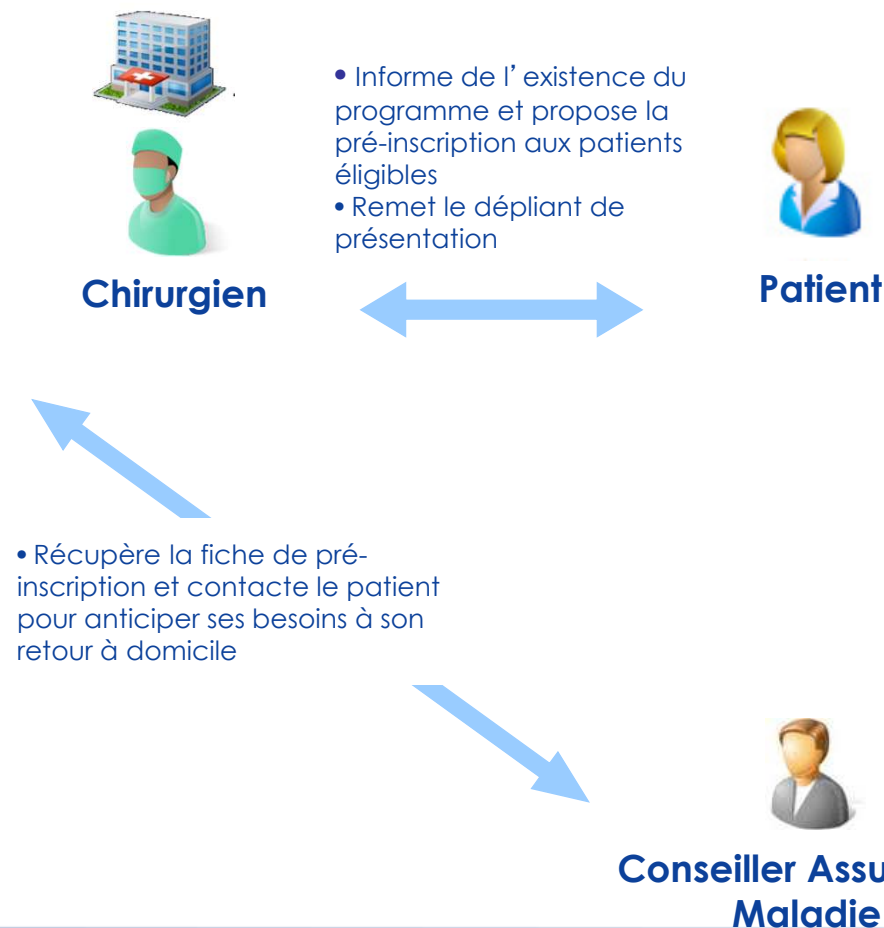
Les 5 étapes de PRADO Orthopédie



Avant l'intervention : Information et pré-inscription du patient éligible

1

Objectif : Sensibiliser les patients à l'offre proposée très en amont de l'intervention **au moment de la consultation de décision opératoire** et leur proposer le programme



Supports

Dépliant de présentation Fiche de pré-inscription aux patients éligibles en pré-opératoire

- Informe le patient qu'il peut bénéficier de l'offre lors de son retour à domicile si les conditions médicales le permettent
- Indique comment bénéficier du service
- Précise le rôle du masseur-kinésithérapeute et de l'infirmière
- Informe de la possibilité de bénéficier d'une aide ménagère (sous conditions)



- Indique quels sont les besoins du patient en soins infirmiers, kiné et aide à la vie



Avant l'intervention : Pré-inscription du patient éligible au moment de la consultation de décision opératoire

1

Consultation de décision opératoire

Le chirurgien remet le dépliant d'offre du programme, remplit avec le patient la fiche de pré-inscription du patient éligible en préopératoire

La fiche comprend les coordonnées du patient , ses besoins en termes de soins (MKL ou IDEL) ainsi que d'aide à la vie
Elle est mise à disposition du CAM dans l'établissement

Avant l'intervention

Le CAM contacte par téléphone le patient pour lui présenter l'offre en détails
+choix du ou des PS en respectant son libre choix +information du MT

Le CAM vérifie les disponibilités des PS au moment de l'intervention et organise éventuellement le recours à l'aide à la vie avec le service social de l'établissement (ou son référent) et les services de la caisse concernée

Le CAM crée une fiche dans l'outil multi volets et rappelle le patient pour confirmer les disponibilités des PS libéraux

Durant l'hospitalisation, le CAM rencontrera dans sa chambre le patient **si l'éligibilité médicale a été confirmée** et lui fera signer le bulletin d'adhésion



Pendant l'hospitalisation : Éligibilité du patient au programme

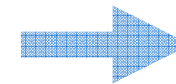
2

Objectif pour l'équipe médicale : Identifier au plus tôt les patients qui respectent les critères d'éligibilité dans le programme



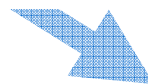
Équipe médicale de l'établissement

- Détermine l'éligibilité du patient selon des critères médicaux et estime ses besoins de soins
- Informe le patient de son éligibilité en lui transmettant le feuillet n°2 de la grille d'éligibilité
- Demande son accord pour une visite CAM (sinon, mentionne son refus sur le feuillet n°3 de la grille)



Patient

- Transmet le feuillet n°3 de la grille d'éligibilité comportant les informations d'identification du patient pour vérifier son éligibilité administrative et lui rendre visite



**Conseiller Assurance
Maladie**

Support

Grille d'éligibilité

- Un feuillet médical
- Un feuillet patient
- Un feuillet administratif



Zoom sur les critères de la grille d'éligibilité PRADO Orthopédie basés sur les recommandations HAS

Critères médicaux d'exclusion du programme PRADO

Douleur au repos > 5 (EVA) même sous traitement

Secteur d'amplitude active du genou <70°

Syndrome fébrile, infection aigue précoce ou problème cutané nécessitant surveillance et soins continus

Anémie sévère avant transfusion

Problème trombo-embolique avec risque évolutif

Comorbidité préexistante nécessitant surveillance hospitalière (ex : ASA ≥ 3)

Besoin spécifique en rééducation

Critères sociaux d'orientation vers le programme PRADO

Entourage humain, proche et accessible, pouvant prendre en charge les actes de la vie quotidienne du patient si son état post opératoire ne le lui permet pas

Patient capable de comprendre les consignes (absence de trouble du comportement) et de prendre en compte les situations à risque (mouvements interdits)

Patient pouvant se lever, se coucher et s'asseoir seul

Patient pouvant marcher à l'intérieur de son logement sans tierce personne (avec ou sans appareillage)

Patient pouvant monter et descendre des marches si la configuration au domicile le demande



DDGOS / DDO

Réunion Généralisation PRADO Orthopédie

21 octobre 2013

SECURITE SOCIALE



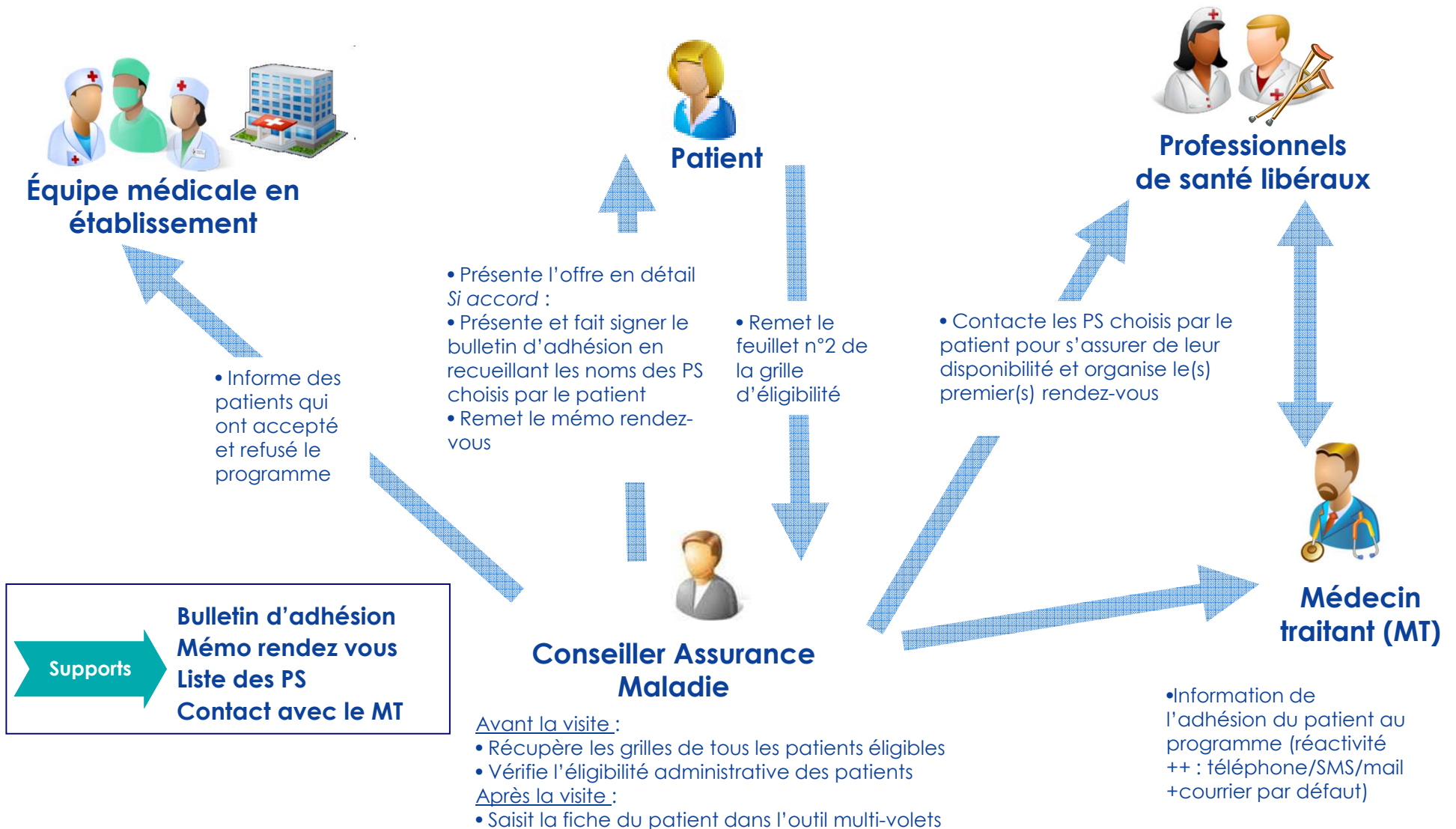
**l'Assurance
Maladie**

Caisse Nationale

Pendant l'hospitalisation : Visite du conseiller de l'Assurance Maladie

3

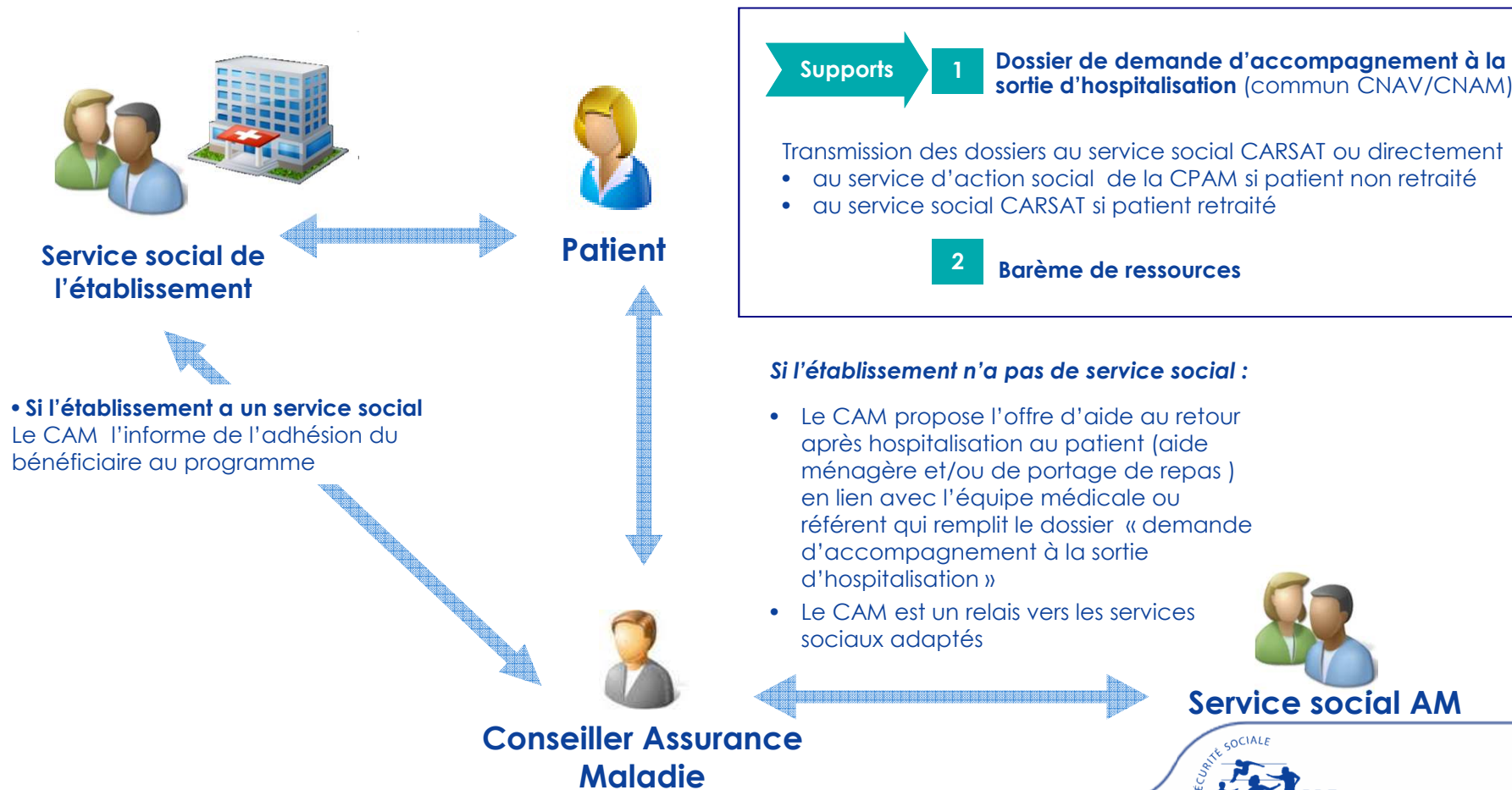
Objectif du conseiller de l'Assurance Maladie : Recueillir l'adhésion du patient, le choix du professionnel de santé et organiser le premier rendez vous du patient avec les professionnels de santé libéraux à sa sortie



Pendant l'hospitalisation : Initiation de la démarche d'aide à la vie

4

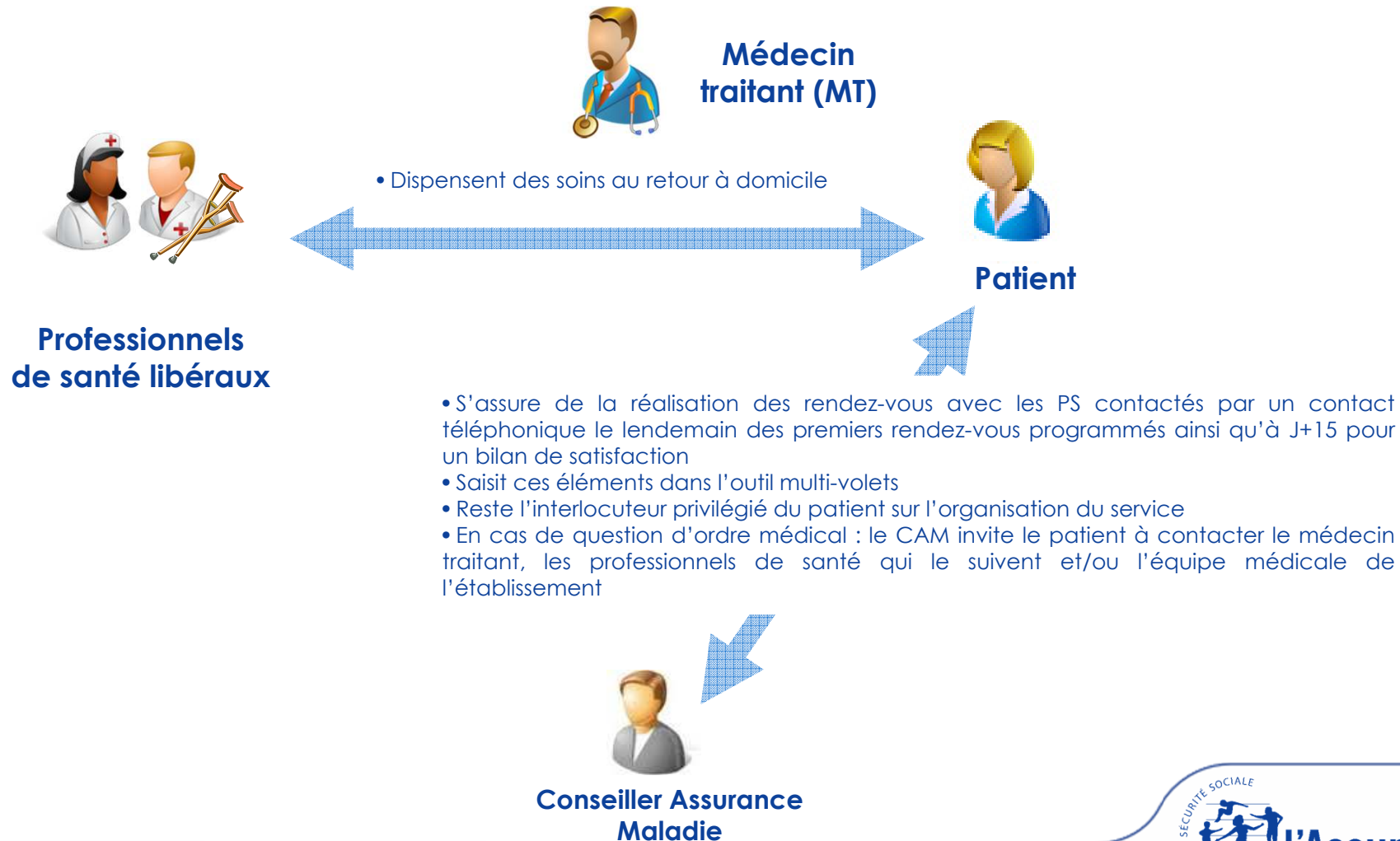
Objectif du conseiller de l'Assurance Maladie : Proposer un service d'aide pour favoriser le retour à domicile des patients nécessitant temporairement un soutien à la vie quotidienne



De retour à domicile : Prise en charge par le masseur-kinésithérapeute et/ou l'infirmier

5

Objectif pour le patient : Être pris en charge par les professionnels de santé libéraux qu'il a choisis



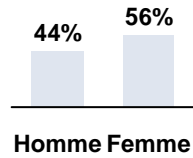
- 1 Contexte général du PRADO
- 2 Présentation de l'offre en Orthopédie
- 3 Profil du patient adhérent



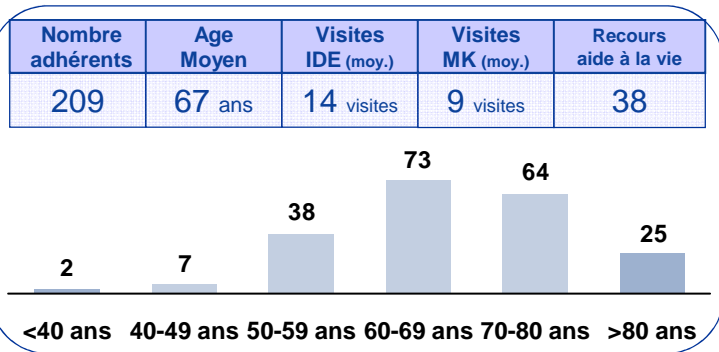
Profil du patient adhérent au PRADO Orthopédie (au 09/10)

Statistiques issues de la saisie des CAM (bilan à J+15)

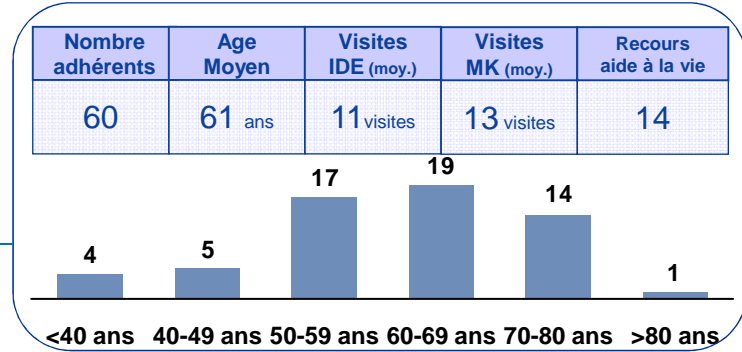
Taux global de recours aide à la vie : 17%



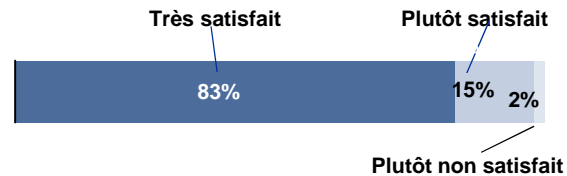
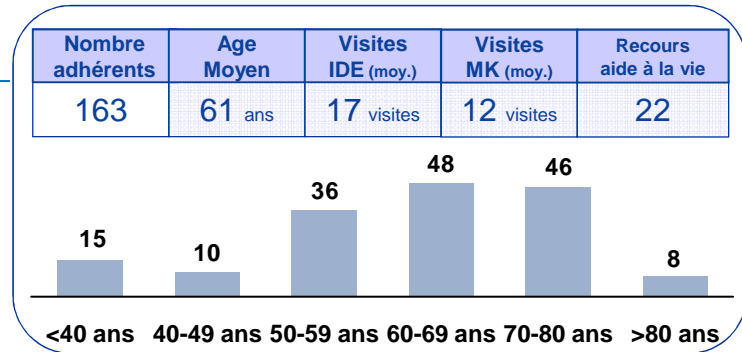
INTERVENTION DE LA HANCHE 48% des adhésions PRADO



INTERVENTION DE L'ÉPAULE 14% des adhésions PRADO



INTERVENTION DU GENOU 38% des adhésions PRADO



Patiente, 50 ans, opérée du genou : « Très bien c'est un souci en moins car tout est organisé par le CAM »

Patiente, 75 ans, opérée du genou : « Je dois me faire opérer de l'autre genou et j'adhérerai de nouveau à PRADO car c'est très pratique pour la gestion du retour à domicile »

Les patients sont très satisfaits de l'offre

Enquête fin 2012

ORTHOPEDIE

